

Le 13 mai 2019

Séance ordinaire du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 13 mai 2019 à 19h30 au lieu ordinaire des délibérations, 12, rue Déry à Cap-Santé et ce, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes* pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Michel Blackburn ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| 1- Mme Nathalie Naud | 4- Mme Jeanne Noreau |
| 2- M. Martin Jacobs | 5- M. François Trottier |
| 3- M. Mario Denis | 6- M. Michel Bertrand |

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. Michel Blackburn, maire.

La secrétaire-trésorière est également présente.

(19-05-110) Ordre du jour

**PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Jeanne Noreau
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Dépôt des états financiers

M. Daniel Darby de la firme Lemieux Nolet présente les états financiers de l'année 2018.

Mme Nancy Sirois, secrétaire-trésorière, les dépose à ce conseil.

(19-05-111) Procès-verbaux - Séance ordinaire du 8 avril 2019 et séance extraordinaire du 6 mai 2019

**PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Nathalie Naud
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 avril 2019.

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 6 mai 2019.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Compte-rendu de la séance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – 29 avril 2019

M. Michel Blackburn fait rapport de la séance du CCU tenue le 29 avril.

(19-05-112) Autorisation de signature pour la refonte de l'entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies de la MRC de Portneuf

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques de la MRC de Portneuf exige le maintien d'entente d'entraide de façon à assurer une force de frappe optimale;

ATTENDU QU'une révision du protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie, en vigueur sur le territoire de la MRC de Portneuf, était devenue nécessaire afin de clarifier certains articles et de revoir la grille tarifaire qui y est annexée;

ATTENDU QUE le comité de sécurité incendie de la MRC a soumis un projet d'entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies au conseil de la MRC lors de sa séance de travail du 3 avril 2019 pour fin de commentaires;

ATTENDU QUE, à la suite des commentaires reçus de municipalités locales, le comité de sécurité incendie de la MRC a soumis un projet révisé au conseil de la MRC lors de sa séance de travail du 1^{er} mai 2019 et qu'un consensus du conseil a été obtenu;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Cap-Santé a pris connaissance et est en accord avec la proposition de nouvelle version de l'Entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies de la MRC de Portneuf;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Cap-Santé est avisé que l'Entente régionale d'entraide mutuelle de protection contre les incendies de la MRC de Portneuf remplacera, à sa signature, le protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie sur le territoire de la MRC de Portneuf présentement en vigueur;

**IL EST
PROPOSÉ M. le conseiller François Trottier
ET RÉSOLU**

QUE le conseil municipal de la Ville de Cap-Santé accepte la proposition d'entente et manifeste à la MRC de Portneuf son intention de la mettre en application via cette résolution;

QUE le conseil municipal de la Ville de Cap-Santé autorise le maire à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité;

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(19-05-113) Adoption du règlement #19-257 concernant le traitement des élus

ATTENDU un avis de motion préalablement donné ainsi que la présentation du règlement lors de la séance ordinaire du 11 mars 2019,

**IL EST
PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Jeanne Noreau
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le règlement #19-257 concernant le traitement des élus.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(19-05-114) Adoption du règlement #19-260 concernant le régime de retraite des élus

ATTENDU un avis de motion préalablement donné ainsi que la présentation du règlement lors de la séance ordinaire du 11 mars 2019,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le règlement #19-260 concernant le régime de retraite des élus.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(19-05-115) Comptes payés du 9 avril au 12 mai 2019 et comptes à payer au 30 avril 2019

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce Conseil entérine les comptes payés du 9 avril au 12 mai 2019 pour un montant de 831 189,31 \$.

QUE ce Conseil entérine les comptes à payer au 30 avril 2019 pour un montant de 98 462,32 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Nancy Sirois
Secrétaire-trésorière

(19-05-116) Levée de la séance ordinaire à 20h50

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand

QUE la présente séance ordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Michel Blackburn, Maire

Nancy Sirois, Directrice générale
et secrétaire-trésorière